

# **CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL** **DES HAUTS-DE-FRANCE**

**Séance du 29 novembre 2018**

**Avis n°2018-18**

***Avis sur le renouvellement du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale « grotte et pelouses d'Acquin-Westbécourt et coteaux de Wavrans sur-l'Aa » pour la période 2019-2025.***

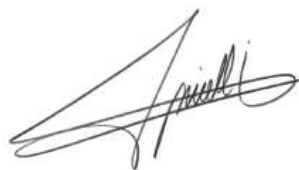
Après avoir entendu la présentation du projet de plan de gestion 2019-2028 et suite aux échanges avec le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord Pas-de-Calais, **le CSRPN souligne la qualité du travail réalisé par le CEN pour l'élaboration de ce plan de gestion et émet un avis favorable à sa mise en œuvre sous réserves de la prise en compte des recommandations suivantes :**

- Relativiser l'enjeu de l'Ecaille chinée par rapport à la Directive Habitats-Faune-Flore.
- Concernant la gestion des layons en milieu forestier, relativiser la justification de la démarche de gyrobroyage qui n'est pas pleinement optimale vis-à-vis de l'objectif visé.
- Ne pas cumuler les comptages annuels pour évaluer les effectifs de chiroptères.
- Mettre davantage en exergue le rôle de la cavité pour le swarming et prévoir son suivi sur toute la durée du plan de gestion, en lien avec le marquage des individus, l'analyse des échanges avec d'autres sites potentiels et la recherche de gîtes de parturition aux alentours. Le niveau de priorité est à relever pour ces actions (priorité 1 plutôt que 2).
- Concernant les conditions d'hibernation des chiroptères, mettre en place un suivi plus précis de la température, de l'hygrométrie, et si possible analyser des phénomènes de concentration en CO2 et d'infiltration.
- S'assurer que l'entrée de la cavité soit accessible aux chiroptères dès le début du mois d'août (prévoir un défrichage des abords plus tôt, voire plus fréquent).
- Revaloriser les enjeux sur le Lérot et le Muscardin et développer les inventaires complémentaires sur les mustélidés en plus de ceux déjà prévus sur les micro-mammifères.
- Si possible, afin de permettre une meilleure appropriation du site par la population locale, envisager une opération de nettoyage de l'entrée de la cavité en lien avec les habitants, voire de confier à des bénévoles locaux la réalisation d'inventaires plus ou moins simples selon leurs compétences dans le cadre d'une démarche participative.
- Rechercher et mettre en exergue la présence de tufs calcaires à l'entrée de la cavité ce qui permettra de renforcer l'aspect géologique du site notamment en lien avec les anciens usages de la carrière tels que son exploitation pour les matériaux de construction.
- Mettre l'accent de manière plus prégnante sur la gestion des pelouses dont l'ourlification reste importante, accentuer les actions sur ces milieux en surface et en intensité.
- Envisager la réalisation d'une cartographie des différents stades d'ourlification et les croiser avec les données faunistiques d'enjeux associés de manière à mieux développer dans le document les arbitrages de gestion pour chaque unité de végétation, notamment aussi en ce qui concerne l'analyse de la pertinence du pâturage sur certains secteurs.

- Préciser les dates de fauche des pelouses marnicoles et évaluer la possibilité d'intervenir plus tôt, dès avril-mai, pour limiter l'ourlification.
- Concernant les boisements en libre évolution, envisager de mettre en place un suivi de la composition de l'érablaie-frênaie en lien avec l'évolution de la chararose, du dépérissement du Frêne commun et de la présence éventuelle d'individus résistants.
- Evaluer la pertinence d'étendre les inventaires de la fonge aux zones boisées et ne pas les limiter aux seuls espaces pelousaires.
- Ajouter dans le document un chapitre relatif aux aspects fonctionnels du site avec les sites alentours ; évaluer les possibilités d'échanges, de colonisation ou de transferts d'espèces ou de populations (en particulier pour les chiroptères), la Vipère péliade... mais aussi les espèces animales ou végétales inféodées aux milieux pelousaires.
- A l'occasion de l'extension de la réserve, revoir si possible le nom de la réserve pour remplacer le terme « grotte » par le terme « cavité ».

Fait le 22 février 2019  
à Amiens

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,



Franck SPINELLI